



Ce document a été mis en ligne par l'organisme [FormaV®](#)

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :

www.formav.co/explorer

Question n°1

Au cours d'une chute, un patient se tord la cheville droite en inversion. Il ressent une douleur vive, sa cheville se met à gonfler. M.X croit en une simple entorse et continue son travail en portant des chaussures montantes et en prenant des antalgiques.

Il consulte son médecin quelques mois plus tard en raison de déformations importantes du pied accidenté et d'une gêne constante à la marche. Celui-ci constate une déformation fixée du pied et devant le refus de ce patient d'interrompre ses activités professionnelles, il est agriculteur, décide de prescrire des chaussures orthopédiques.

A l'examen clinique nous constatons :

- A gauche :
 1. un pied normal
 2. un capiton plantaire aminci en regard des têtes métatarsiennes
 3. un appui préférentiel sur ce pied dû à une attitude antalgique.
- A droite :
 1. un arrière pied varus fixé
 2. un équin fixé résiduel de 1 cm
 3. une arthrodèse de l'articulation de Chopart
 4. une mobilité correcte de l'articulation de Lisfranc
 5. un capiton plantaire aminci en regard de l'apophyse styloïde
 6. un raccourcissement de la longueur du pied de 2 pointures
 7. une inégalité de longueur de 2,5 cm du membre inférieur droit.

Au cours de cet examen clinique nous apprenons que ce patient est diabétique.

- A. Quelles seront les caractéristiques de l'orthèse du pied droit afin de répondre exigences de stabilité et de compensation de ce pied.
- B. Quelle podologie et quels matériaux allez-vous privilégier pour ce patient (pieds droit et gauche).
- C. En fonction de son activité quel type de chaussure serait souhaitable :
- Modèle
 - Peausseries : dessus et doublure
 - Type de semelage

Documents joints :

Les empreintes du patient.

BTS PODO-ORTHESISTE		Session 2006
TECHNOLOGIE		POE5CRS
Coefficient : 4	Durée : 1 heure	Page : 2/4

Question N°2

Dans le cadre de son activité, le Podo-orthésiste est amené à commercialiser des chaussures thérapeutiques de série ou C.H.T.S.

Sous cette appellation nous trouvons 2 types de chaussures : les C.H.U.T. et les C.H.U.P.

A- Dans ce cadre définir et décrire les chaussures correspondant aux indications thérapeutiques suivantes :

1. chaussures pour décharge totale de l'avant pied.
2. chaussure pour décharge totale du talon.

B.- donner pour chacune d'elle les conseils de chaussage et d'hygiène adaptés.



Document n°1
Empreintes du patient

BTS PODO-ORTHESISTE		Session 2006
TECHNOLOGIE		POE5CRS
Coefficient : 4	Durée : 1 heure	Page : 4/4